

**CONTRAT
ULTRA-MARIN**

Flash Info

UNITÉ



MARTINIQUE

NOUS VOUS AVONS ENTENDU ET PORTÉ VOS REVENDICATIONS

UNITÉ SGP POLICE
FSMI-FO

Bagnollet, le 5 octobre 2023

Monsieur Stanislas CAZELLES
Directeur
Direction des Ressources Humaines,
Des Finances et des Soutiens
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Monsieur le Directeur,

A l'occasion de notre congrès organisé au mois de juin dernier, vous avez échangé avec Monsieur DALIER Guy, en charge des mobilités, et en présence de nos représentants ultramarins, autour de l'opportunité de proposer aux policiers d'Outre-Mer un contrat en métropole.

Une telle mesure révélerait un caractère égalitaire vis-à-vis des policiers métropolitains qui peuvent quant à eux bénéficier d'un contrat en Outre-Mer, et pourrait résoudre diverses situations :

- accès à certaines formations, difficilement accessibles en Outre-Mer,
- opportunités de carrière qu'ils ne pourraient avoir en Outre-Mer,
- raprochement auprès d'un proche, suivi médicalement en métropole,
- accompagnement d'un enfant poursuivant ses études en métropole.

Naturellement cette liste ne saurait être exhaustive, et à l'occasion qu'à présenter quelques pistes de réflexion et notre organisation syndicale se tient à votre disposition pour participer à la définition des contours de cet éventuel contrat « métropole ».

Nous pourrions définir ensemble également les conditions de mise en place de ce contrat (de durée, de justification des motifs... etc.).

Nous n'avons aucun doute quant à l'impact positif de la mise en place d'un tel dispositif dans nos départements, régions et collectivités d'Outre-Mer.

Je suis certains que vous mesurez également pleinement l'intérêt d'une telle mesure.

Dans l'attente d'échanger sur la question, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus respectueuses.

Le Secrétaire Général
Grégory JORON

UNITÉ SGP POLICE - FO : Espace Gallieni 163 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET
(EMAIL : secretariat@unitet-sgp-police.fr) & Téléphone : 06.50.42.88.21

**UN CONTRAT
POUR NOS
ULTRAMARINS!**

Certaines situations médicales, familiales ou professionnelles sont difficilement gérables en Outre-Mer.

**UNITÉ SGP POLICE SOLICITE LA MISE EN PLACE
D'UN DISPOSITIF D'AFFECTATION TEMPORAIRE
SUR L'HEXAGONE EN FAVEUR DES POLICIERS
ULTRAMARINS POUR Y FAIRE FACE.**

UNITÉ SGP POLICE demande l'ouverture rapide des discussions afin
d'en dessiner les contours et lancer l'expérimentation dès 2024.

**UNITÉ SGP POLICE : FORCE DE PROPOSITION POUR NOS TERRITOIRES
ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER!**

www.unitet-sgp-police.com

JOP 2024 UNITÉ

**LE DRHFS AU CONTACT
DES ULTRA-MARINS**

Le DRHFS venu au contact
des collègues ultra-marins
en renfort JOP.

**L'OCCASION POUR UNITÉ DE RELANCER
SON PROJET DE CONTRAT "RÉCIPROQUE" EN
HEXAGONE POUR LES ULTRA-MARINS EN BESOIN.**

Protéger,
Négocier,
Progresser,
ENSEMBLE.

contact@unitet.fr

29/08/2024

UNITÉ

« CONTRAT MÉTROPOLE »

Génèse d'une revendication qui se concrétise

LE CONTRAT

Dès lors qu'ils sont affectés administrativement sur l'Hexagone, nos collègues (originaires des territoires ultramarins ou non) peuvent porter sous contrat sur un territoire ultramarin pour une durée déterminée, à la condition de détenir le profil correspondant aux fonctions demandées sur la porte ouverte à l'accession de l'un des mouvements profils.

Ces derniers peuvent bénéficier de plusieurs contrats durant leur carrière, toujours avec la garantie de regagner leur région administrative d'affectation initiale, voire leur affectation d'origine.

En ce qui concerne nos collègues ultramarins, ce droit à bénéficier d'un ou de plusieurs contrats disparaît totalement dès lors qu'ils obtiennent satisfaction au mouvement polyvalent Outre-mer.

Ainsi, actuellement, un collègue affecté « définitivement » sur son département d'Outre-mer, et qui a parfois dû patienter de très (très) nombreuses années pour y parvenir, ne peut plus prétendre à bouger, sauf à accepter une mutation à l'occasion d'un mouvement, qu'il soit profilé, polyvalent, renfort ou APC... et ainsi repartir de zéro pour regagner à nouveau son île.

Pendant ce temps-là, un collègue affecté « définitivement » sur l'Hexagone peut continuer à bénéficier d'un ou plusieurs contrats en Outre-mer, que ce soit dans l'objectif d'une parenté exotique, d'une expérience professionnelle, familiale ou personnelle...

N'y a-t-il pas là une rupture d'égalité ?

C'est ce que considère UNITÉ, qui n'a de cesse de revendiquer depuis quelques années cette réciprocité de contrat Métropole/Outre-Mer et Outre-Mer/Métropole.

D'échanges et d'échanges, d'entretiens en entretiens, UNITÉ est parvenue à convaincre les interlocuteurs de la DRHFS de la légitimité de l'existence de la nécessité d'y remédier.

UN CONTRAT RÉCIPROQUE

En marge du Congrès UNITÉ organisé en juin 2023 à Nancy, nous avons profité de la présence de Monsieur CAZELLE, DRHFS, pour améliorer une relation tendue de la problématique, profitant de la présence de l'ensemble de nos représentants de l'Outre-Mer.

Argumentaire à l'attention des délégués UNITÉ

UNITE
FSMI-FO



L'occasion d'enfoncer le clou en lui démontrant l'esprit de notre projet, à savoir permettre à nos collègues ultramarins, affectés sous condition de séjour, d'obtenir un contrat en métropole, tout en bénéficiant d'un retour garanti dans leur territoire d'origine.

Naturellement, pour UNITÉ, ce contrat ne doit pas se baser exclusivement sur des motifs professionnels liés à une spécialisation, tel qu'on le connaît actuellement quand il s'agit de porter en Outre-mer sous contrat, mais prendre également une dimension sociale en direction de nos collègues ultramarins.

Ainsi, pour UNITÉ, nos collègues devraient pouvoir y prétendre notamment :

- Pour suivre certaines formations,
- Pour acquérir une nouvelle expérience professionnelle,
- Pour accompagner un proche, suivi médicalement sur l'Hexagone,
- Pour accompagner un enfant poursuivant des études sur l'Hexagone, etc.

En octobre 2023, nous adressions un courrier au DRHFS pour lui rappeler la teneur de nos échanges lors du Congrès de Nancy, et pour lui confier notre ambition de voir se concrétiser rapidement notre projet.

UNE APPLICATION RAPIDE

Pour UNITÉ, il faut s'activer et concrétiser rapidement ce projet d'équité entre policiers.

Si tout le monde est convaincu, il n'y a plus de raison de temporiser et il faut passer maintenant à l'expérimentation de ce nouveau dispositif.

C'est pourquoi UNITÉ demande à ce que ce projet soit présenté et validé à l'occasion du prochain CJA Ministériel, prévu en octobre prochain et qu'une expérimentation puisse s'opérer dès 2025.

Tout simplement parce que nos collègues ultramarins le valent bien!

Argumentaire à l'attention des délégués UNITÉ

UNITE
FSMI-FO

FSMI-FO
le 09/10/2024

**Le combat continue
On ne lâche rien !**

